

L'ÉNERGIE

SKAGIT—L'AMÉNAGEMENT PROJETÉ PAR LE CONSEIL DE SEATTLE—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

M. Randolph Harding (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'adresse ma question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Étant donné que lundi dernier, le conseil municipal de Seattle s'est prononcé en faveur de l'aménagement de la centrale électrique qui entraînera l'inondation de la vallée de la Skagit, le ministre peut-il nous dire les mesures envisagées par le gouvernement fédéral pour empêcher l'exécution de ce projet?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Pas encore, monsieur l'Orateur.

* * *

LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

SUBVENTION VERSÉE POUR LE FILM «DEUX FEMMES EN OR»—LE PAIEMENT DU CACHET DE MICHEL CHARTRAND

[Français]

M. Gilbert Rondeau (Shefford): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable secrétaire d'État.

Étant donné qu'il est responsable au Parlement de la Société de développement de l'industrie cinématographique qui a subventionné la production d'un film intitulé «Deux femmes en or», et étant donné que dans ce film Michel Chartrand a personifié honteusement la magistrature canadienne, l'honorable secrétaire d'État peut-il assurer la Chambre que la Société a actuellement acquitté le cachet de Michel Chartrand?

* * *

LES CÉRÉALES

L'APPLICATION DE LA LOI SUR LES RÉSERVES PROVISOIRES DE BLÉ

[Traduction]

M. R. R. Southam (Qu'Appelle-Moose Mountain): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration qui est comptable à la Chambre de la Commission canadienne du blé. Comme il appert que les cultivateurs et les associations agricoles insistent pour que la loi sur les réserves provisoires de blé reste en vigueur, le ministre peut-il affirmer à la Chambre que tel sera vraiment le cas?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Encore une fois, monsieur l'Orateur, les prémisses du député sont inexactes. Hier même, j'ai rencontré des producteurs et des représentants de leurs associations. Nous avons discuté les propositions présentées et les priorités concernant le genre de mesures à prendre. Nous procéderons, à l'avenir, à l'élaboration de ces propositions.

[L'hon. M. Pelletier.]

LE PROGRAMME DE STABILISATION DE LA PRODUCTION

M. Don Mazankowski (Vegreville): Monsieur l'Orateur, étant donné que la Commission de planification de l'agriculture a recommandé dans son rapport que la stabilisation de la production céréalières soit établie sur une base volontaire plutôt qu'obligatoire, le ministre chargé de la Commission du blé a-t-il songé à cette possibilité?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): En général, les représentants des cultivateurs et des associations agricoles n'ont pas proposé que ce programme soit établi sur une base volontaire, car il serait plus difficile à appliquer. De fait, des instances ont été présentées au sujet de la caisse de stabilisation afin que son activité soit intensifiée.

LA POLITIQUE DE PRODUCTION ET DE RECETTES—LES PROPOSITIONS DES SYNDICATS DE LA SASKATCHEWAN ET DU MANITOBA

M. Les Benjamin (Regina-Lake Centre): Monsieur l'Orateur, étant donné les opinions exprimées par les syndicats du blé de la Saskatchewan et du Manitoba et les changements précis qu'ils soumettent à son approbation, le ministre acceptera-t-il l'une ou l'autre de ces propositions ou modifiera-t-il le programme d'après ces requêtes?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, les instances de ces organisations ont été discutées aux réunions tenues hier et par suite de ces rencontres, nous envisageons de développer des propositions comme je l'ai indiqué tout à l'heure. Je ne sais pas de quelle proposition le député parle au juste, puisque l'ensemble des propositions englobe de nombreux aspects.

L'ÉCART DES PRIX DU COLZA—LES MESURES DEMANDÉES À LA BOURSE DES GRAINS DE WINNIPEG

M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggar): Monsieur l'Orateur, étant donné la déclaration que le ministre chargé de la Commission du blé a faite à la Chambre il y a quelques jours et la question que je lui ai posée sur les cotations à terme du colza et sur la manipulation du marché, peut-il nous dire maintenant si la Bourse des grains de Winnipeg s'est engagée à corriger la situation actuelle?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Je n'ai rien à dire à la Chambre pour l'instant, monsieur l'Orateur.

M. Gleave: Une question supplémentaire...

M. l'Orateur: A l'ordre. Je m'occuperai du député dans un moment. Le député de Sainte-Marie a la parole.